

## Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 mars 2023

François Vicariot ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents présents. Il remercie M. Lauret, le directeur de la clinique, d'avoir bien voulu comme à l'accoutumée mettre à notre disposition cette salle pour notre Assemblée Générale.

A noter qu'en plus du Maire qui nous a rejoints à 10 heures, trois élus ont participé à cette réunion : E. de CREPY, maire adjointe, en charge de la culture, J.Y. PERIER conseiller municipal et Vice-Président du Conseil de quartier, ainsi que B. THOBOIS, conseiller municipal délégué aux Sports.

### I. Introduction

M. Vicariot informe tout d'abord l'assemblée que lors de sa dernière réunion, et conformément à l'article IV de nos statuts, nous avons décidé de remanier le bureau du CA de la façon suivante: **Stéphanie de Lustrac** a accepté d'en prendre la présidence et devient donc Présidente de l'association. Il a ensuite nommé F. Vicariot Vice Président avec Christine Gouze, et **Véronique Souche** remplace Alain Foucher au secrétariat.

On notera enfin une remarquable participation à cette AG puisqu'il y avait environ **85** personnes présentes plus 24 pouvoirs !

### II. Rapport moral de l'année 2022

Le rapport moral est illustré par la projection d'un diaporama qui pourra être consulté sur le site de l'association : [www.glatigny.org](http://www.glatigny.org) (section adhérents, rubrique "CR des AG de l'association").

#### **1. Evolution des effectifs :**

**116** en 2013, **121** en 2014, **119** en 2015, **111** en 2016, **113** en 2017, **118** en 2018, **125** en 2019, **119** en 2021, **126** en 2022, **112** en 2023 à ce jour : d'autres n'ont pas encore adhéré..). Faute d'Assemblée générale en 2020, il n'y a pas eu de demande d'adhésion en 2020.

Je renouvelle mon appel : aidez-nous en parlant de notre association autour de vous. Vos avis enrichiront notre action et plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus.

#### **2. Activités du Conseil d'Administration de l'Association :**

- Le conseil s'est réuni 3 fois depuis notre dernière AG (le 1<sup>er</sup> juin et le 18 octobre 2022, le 16 février 2023) pour traiter des problèmes majeurs qui intéressent l'association et notre quartier, à savoir : les questions d'urbanisme, la circulation et les transports et en particulier tout ce qui touche à la sécurité sur la voie publique ainsi qu'à la sûreté dans notre quartier. Enfin l'élaboration de l'ouvrage sur notre quartier bien avancé sous la houlette de Stéphanie de Lustrac qui a su s'entourer de personnes compétentes et qui y consacre beaucoup d'énergie. On y reviendra plus loin.

A travers le Conseil d'administration, l'association participe activement aux instances extérieures à notre quartier qui développent des activités complémentaires des nôtres et qui en constituent d'utiles relais. On citera :

-le conseil de quartier de Clagny-Glatigny, qui compte un membre de notre CA, s'est réuni 2 fois en 2022. Deux commissions y ont été mises en place (commission "animation" et commission "circulation-voirie"). Notre CA est représenté par un de ses membres dans chacune de ces commissions.

- **SAVE (Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs)**, association qui fédère 18 associations de quartiers de Versailles, Viroflay, le Chesnay, et Saint Cyr et regroupe ainsi près de 1300 familles. Deux membres de notre CA participent activement au CA de SAVE qui se réunit tous les 2 mois environ. Avec SAVE, nous suivons de près les grands dossiers touchant à notre environnement: **les cheminées de l'UVSQ, le PEM chantiers, la ligne 18, la ZAC Satory, le dossier PION, l'échangeur RN12/RD91, alimentation des véhicules électriques**, le dossier **transports bus à Versailles** conduit sous l'égide de "Ile de France mobilités", les **CCSPL** dans Versailles et VGP. **Le bulletin trimestriel** continue d'être distribué par e-mail maintenant à tous les adhérents de nos associations.

-Un membre du CA participe également au Groupe de travail "**aménagement et déplacements urbains**" de la mairie dont les comptes rendus figurent sur notre site.

- Nous étions présents au "**forum des associations**" le 10 septembre, où nous partageons le stand de SAVE.
- Autres : toutes les informations utiles figurent sur le site de SAVE : [www.save1.fr](http://www.save1.fr).

### 3. Activités de notre association plus spécifiquement propres à notre quartier :

#### **31. Urbanisme :**

Nous observons la construction de nombreuses extensions et maintenons notre vigilance concernant le respect des règles d'urbanisme lors de l'attribution des permis de construire (PC) et des demandes préalables (DP) en prêtant une attention particulière aux arbres qu'une nouvelle construction conduirait à abattre.

Plusieurs points sont soulevés par des participants :

- un litige au sujet d'une construction, avec piscine et surélévation d'une maison au 15 bis Av. Mirabeau (propriété non visible depuis la rue)

Un premier permis de construire intégrait en effet la surélévation et l'extension de cette maison plus un second et grand abri de jardin, ainsi qu'une piscine. Les voisins ont déposé auprès de la mairie un recours gracieux concernant cet abri de jardin, et la nature de l'extension de la maison qui ne s'intègre pas dans le style ancien ainsi que de la piscine. Ils sont soutenus par l'association. Suite à une réunion sur place avec le propriétaire, il semble qu'ils ont obtenu gain en partie de cause puisque ce dernier, entre autres pour ne pas se "brouiller" avec ses voisins, vient de déposer un permis de construire rectificatif (PCM) proposant le retrait de ce second abri de jardin, dont les fondations seront donc démolies, mais conservant l'extension et la surélévation de la maison ainsi que la construction de la piscine (ce qui est autorisé par le PLU) en l'éloignant toutefois de la limite de son terrain. De nouveaux échanges sont prévus concernant la replantation d'arbres en remplacement de ceux qui ont été abattus au démarrage des travaux. Concernant la piscine, et suite à une question du Maire, une discussion s'engage sur le devenir des piscines à Versailles au cours de laquelle, l'assemblée se montre très partagée sur le sujet. Les interdictions de remplissage vont-elles se reproduire ? Si oui, est-il pertinent d'autoriser la construction de nouvelles piscines, compte-tenu de la nuisance pour le voisinage et pour l'environnement qu'elles représentent par ailleurs ?

- l'enfouissement des réseaux se poursuit de façon satisfaisante, sauf avenue de Normandie où la chaussée reste encore à refaire sur la partie ouest.

-les riverains de la rue de l'Espérance nous signalent qu'ils ont maintenant tous signé leur renoncement à leur propriété sur cette voie et rappellent qu'ils sont maintenant en attente d'informations de la part de la mairie sur les travaux de réfection pour effectuer les travaux de voirie, à savoir la refaire entièrement car à l'heure actuelle elle est toujours en terre battue et très déformée. L'association va adresser un courrier au service «voirie» de la mairie pour appuyer leur demande.

- il reste également une portion de trottoirs non goudronnés sur le Rd Point de l'Alliance.

#### **32. Mécanisme "voisins vigilants".**

Ce mécanisme se révèle très efficace pour se protéger des cambriolages. Le "policier référent" est Mme SEVERINE KERGOZIEN DCSP78/CIRCONSCRIPTION DE VERSAILLES joignable au **01 39 24 70 01**. Il constitue de plus un système d'échanges et surtout d'entraide entre voisins.

Il est vivement recommandé à nos adhérents de mettre en place ce dispositif dans leur proche voisinage. Pour info, trois de nos adhérents (MM Vicariot, Bouscharain et Romain) sont référents du groupe qu'ils ont créé dans leur rue. N'hésitez pas à nous contacter pour être mis en relation avec eux. Ils pourront vous aider à constituer votre propre

groupe.

### **33. Sécurité /Circulation**

- **205 caméras de vidéo-protection** (voir plus loin) existent actuellement sur Versailles. Toutes nos propositions de localisation de caméras de vidéo-protection adressées par courrier au maire il y quelques années ont été retenues. Mais à l'heure actuelle, il semble que toutes ces caméras n'aient pas encore été installées à l'exception, semble-t-il, de 2 d'entre elles : place Laboulaye et Rd Point de l'Alliance. Un pointage précis sera refait au plus vite par le CA de l'AHG.

Malheureusement, par manque de temps, ce sujet n'a pu être abordé avec M. le Maire.

- **Boulevard de Glatigny**, dans le sens Sud-Nord en direction de la forêt, il n'y a pas de Stop et les conducteurs ont une fâcheuse tendance à y prendre de la vitesse ; peut-on envisager la mise en place d'un stop, au niveau de l'impasse de l'Expérience **ainsi que sur l'avenue Mal D. Haig** dans le sens Nord sud au débouché de l'avenue de Normandie. Cette demande a été transmise au Conseil de Quartier qui semble avoir estimé que ce n'était pas une priorité.

Les habitants du quartier soulignent en effet que c'est une voie de passage importante, notamment pour les enfants qui se rendent à l'école, voire des classes entières qui se rendent au stade Sans-soucis.

- **Parkings vélos**: le parking à vélos de la Gare rive droite, dont on salue la mise en place, **est déjà saturé** et ce dès 8h00 du matin. Il est demandé s'il est possible de **trouver une solution**, sachant que de plus en plus d'usagers utilisent maintenant leur bicyclette pour aller à la gare.

- **Pistes et bandes cyclables** : de nombreuses améliorations ont été apportées, notamment concernant la continuité des pistes cyclables. Reste encore quelques rares cas à résoudre. Concernant la mise en place d'une piste ou bande cyclable qui a été demandée dans la montée dans les bois allant vers Vaucresson, il est rappelé:

- que c'est une départementale et n'est donc pas du ressort de la commune,
- que les forts déblais ou remblais de plusieurs mètres de part et d'autre de cette voie rendent impossible la mise en place d'une telle piste le long de la route.
- que l'ONF, propriétaire des abords immédiats de cette voie n'est pas disposée à céder du terrain à cette fin.

Ceci étant, à part quelques exceptions, on ne note pas de recrudescence majeure de cambriolages de maisons dans notre quartier. Toutefois, 2 personnes signalent s'être fait voler récemment leur voiture dont une 2 fois en 2 ans, et une autre, la semaine dernière Avenue Fourcault de Pavant, en pleine journée (il semble que les Peugeot 3005 sont particulièrement prisées).

**Il est donc demandé une surveillance accrue de la police.**

En cas de problème, **ne pas hésiter à appeler soit le GEDAC (Groupe d'Enquête et d'Appui Anti-Cambriolages), soit le 17.**

### **34. Accidentologie :**

Il est fait référence au dossier très complet qui a été présenté à SAVE sur ce sujet. L'essentiel en est reporté sur le site de l'association. Ce dossier montre qu'au fil des 5 dernières années, le nombre d'accidents, avec ou sans blessés légers, hospitalisés ou non, est en baisse régulière. On déplore toutefois 1 mort en moyenne par an sur les routes de la ville.

La mise progressive en zone 30 de toute la ville en est peut-être une des raisons.

Des riverains demandent pourquoi l'avenue F.de Pavant échappe à cette mesure et demandent avec insistance qu'elle lui soit appliquée. Une lettre va être adressée à la mairie.

### **34. Transports publics :**

Le projet de rénovation du réseau de transports publics mis en place par IdF Mobilité(ex STIF) est maintenant finalisé (trajets et horaires). A noter que dans les abris bus, la signalisation lumineuse de l'heure de passage du prochain bus est en cours d'installation. La moitié environ des abris bus en est aujourd'hui équipée. Enfin, on notera pour information que Phébus n'est plus le gestionnaire du réseau depuis un peu plus d'un an et que l'appel d'offre lancé pour un nouveau gestionnaire n'a pas encore abouti. Ceci étant, cela ne changera rien pour les usagers.

### **34. Concernant la propreté dans le quartier, contacter M. DALIBERT 01 30 97 27 71 (mairie)**

#### **Les date de ramassage sont les suivantes :**

- Ordures ménagères : lundi, mercredi, vendredi (sortir les bacs entre 19h et 19h30)
- Emballages papiers : mardi, jeudi (sortir les bacs entre 19h et 19h30)
- Végétaux : mercredi (sortir les bacs entre 19h et 19h30)
- Encombrants: vendredi (sortir les encombrants la veille). La mairie envisagerait de passer la fréquence hebdomadaire à une fois tous les 15 jours.
- **Autres** : toutes les informations utiles figurent sur le site de SAVE : [www.save1.fr](http://www.save1.fr).

### **III.Communication**

Il est rappelé 2 informations importantes :

- l'adresse e-mail de l'association : [glatigny@glatigny.org](mailto:glatigny@glatigny.org)
- l'adresse du site internet de l'association : [www.glatigny.org](http://www.glatigny.org)

Ce site est accessible au public à l'exception d'un espace réservé aux membres du CA.

Il est très utile pour voir ce que fait l'association, et poser tous types de questions. Nous nous efforçons d'y répondre dans la journée.

### **IV. Rapport financier au 31 décembre 2022**

Liquidités disponibles au 1/1/2022	1777 €
Parts sociales (CM) au 1/1/2022	15761 €
Total livret bleu (CM) au 1/1/2022	4507 €
<b>Total au 1 /1/ 2022</b>	<b>22045 €</b>

#### **- Recettes de l'exercice:**

Cotisations 2022	1260 €
Intérêts Livret bleu	61 €
<b>TOTAL</b>	<b>1321 €</b>

#### **- Dépenses de l'exercice:**

Cotisations SAVE	116 €
Frais de fonctionnement (frais bancaires, assurance, frais AG, copies, publications...)	557 €
<b>TOTAL</b>	<b>673 €</b>
<b>Résultat de l'exercice2022</b> .....	<b>648 €</b>
Valorisation des parts sociales	157 €

Liquidités disponibles au 31/12/2022	<b>1104 €</b>
Parts sociales (CM) au 31/12/2022	<b>15918 €</b>
Total livret bleu (CM) au 31/12/2022	<b>5897 €</b>
<b>Total disponible au 31/12/2022</b>	<b>22919 €</b>

### **V. Renouvellement des membres du Conseil**

Conformément aux statuts de l'AHG, 4 membres du conseil arrivent en fin de mandat en 2023. Il s'agit de Christine Gouze, François Vicariot, Bruno de la Mettrie, et Dominique PETIT.

Deux nouveaux membres se sont manifestés: Thierry ZANG et Béatrice LENART.

Le renouvellement de 4 membres et l'élection des 2 nouveaux membres a été mis au vote. Voir résolutions n° 3 et 4.

### **VI. Vote des résolutions**

L'assemblée composée de 112 membres présents et représentés, dont 14 nouveaux, quorum atteint, vote les résolutions suivantes :

**Résolution n°1** : Approbation du rapport moral du président : approuvé à l'unanimité.

**Résolution n°2** : Approbation du rapport financier : approuvé à l'unanimité;

**Résolution n°3** : Renouvellement des membres du CA: Chr. GOUZE, Fr. VICARIOT, Br. de la METTRIE, D. PETIT : approuvé à l'unanimité.

**Résolution n° 4** : Election de M. Thierry ZANG et de Mme Béatrice LENART au CA de l'association: approuvée à l'unanimité.

## **VII. Points divers: Les Lauriers du Caucase**

Le laurier du Caucase s'est imposé au fil des années comme l'arbuste idéal pour constituer de belles haies aux arbustes verts en toute saison et particulièrement résistants. Ses feuilles vernissées, ses jolies inflorescences blanches parfumées et ses baies noires participent à son attractivité.

Mais les oiseaux ont disséminé les fruits du laurier vers la forêt et le laurier a révélé son autre nature, celle de plante envahissante de notre forêt.

Il contient en effet des substances cyanurées, et empêche ainsi les autres plantes et petits arbres de se développer et donc à la forêt de se régénérer. Il nuit à la biodiversité, pousse très vite et a changé radicalement la nature de certains secteurs de forêts à proximité de chez nous.

Des opérations d'éradication des lauriers avec l'association **Environnement Fausse Reposes** et en liaison avec l'ONF sont en cours. Mais la tâche est vraiment très importante et nécessite de nouveaux participants, nombreux autant que possible, pour couvrir plus de parcelles. Voir ci dessous les dates et heures d'éradication:

Jours et heures	mars	avril	mai	juin
Samedi 9h45 à 12h30	25	8 et 22	6 et 27	10 et 24
Jeudi 14h à 16h30		13	11	15

Si vous ne pouvez y contribuer, pensez à tailler sévèrement vos lauriers avant leur fructification si vous en avez, et ceci particulièrement en bordure de forêt ;

Enfin diffusez l'information des dates et heures de coupes qui se trouve ci-dessus et sur le diaporama que l'on peut consulter sur le site de l'association (Glatigny.org sur Google), ainsi que sur des affichettes disposées sur des arbres à l'entrée du bois de Fausse Reposes).

## **9. Présentation de l'Ouvrage sur "l'Histoire du quartier".**

Stéphanie de Lustrac, qui conduit de manière remarquable ce projet, rappelle la genèse et les grands axes de l'ouvrage: ce travail, repris il y a 3 ans, a pour but de retracer l'histoire du quartier en remontant jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle, dates des premières mentions écrites qu'elle a trouvées, ainsi que et son développement jusqu'à la période contemporaine, selon une approche chronologique(en cinq grandes périodes), géographique et sectorielle (urbanisme, culture, cultes, etc.). Elle s'appuie pour ce faire sur un long travail de recherche qu'elle a effectué aux archives municipales et départementales et jusqu'à Rome ainsi qu'à la bibliothèque de Versailles. De nombreuses personnes lui ont fourni des informations et photos très intéressantes. L'ouvrage est maintenant bien avancé. Stéphanie nous en présente les grandes lignes, avec de belles photos et cartes à l'appui (voir le diaporama). Reste la fin du travail de rédaction et la mise en page (textes, photos et illustrations). Parution de l'ouvrage attendue au plus vite.

## **8. Intervention de M. le Maire et Mr. Bruno Thobois (conseiller municipal délégué aux Sports) sur le thème: Versailles et le JO de 2024. Questions - réponses.**

M. Fouquet s'étant désisté au dernier moment, ce sont Mr le Maire lui même et M. Bruno Thobois, conseiller municipal délégué aux sports, qui ont présenté le rôle que vont jouer la ville de Versailles, ses associations et ses habitants dans la conduite des JO de 2024.

Versailles est la ville qui, après Saint-Denis et Paris, accueillera le plus d'épreuves lors des JO et ce, du **27 juillet au 11 août 2024 puis des JO paralympiques du 3 au 7 septembre 2024**. Cela constitue à la fois une chance en termes médiatiques et beaucoup de contraintes.

Sur Versailles auront lieu des épreuves d'équitation (autour du Grand canal) et de pentathlon. Y passeront également les 3 marathons (6 km sur la ville de Versailles, le plus long parcours après Paris) ainsi qu'une boucle des circuits des épreuves de cyclisme sur route. En outre, Versailles accueillera même la fin du parcours de la flamme olympique ! Voir

le calendrier en annexe et sur le diaporama

Cet événement mobilisera de nombreux acteurs, dont 50.000 volontaires, et divers sites : ceux des épreuves et un centre de préparation, mais aussi celui du « Phare », à savoir l'ancienne Poste centrale, qui sera l'épicentre de l'organisation sur Versailles (centre de presse, etc).

L'importance des flux (athlètes, visiteurs, ...) rendra la circulation difficile, avec des accès modifiés ou fermés (ex. la RD10 entre Versailles et Saint-Cyr sera fermée en août), y compris à la rentrée au moment des JO paralympiques (RD10 fermée à 50%). Le Pôle multimodal des Chantiers sera mobilisé ; les quais de bus seront également déportés sur la rue des Etats généraux.

**La municipalité s'attache aussi à gérer l'héritage des JO** : la Ville gèrera l'événement à moindre coût et les sites olympiques versaillais reviendront ensuite à l'identique. Mais ce sera néanmoins l'occasion de mener à bien quelques projets : requalification de la perspective vers Villepreux (dans la proplongation du Grand canal, via une piste cyclable agrémentées de belles vues par exemple à Rennemoulins (fermes historiques), destruction du moulin de Saint-Cyr, efforts sur les équipements sportifs à Versailles (rénovation du club d'équitation), restauration de la piscine de Satory, etc).

Ces jeux seront également l'occasion de partenariats dans le cadre des **Olympiades culturelles**, en demandant à tous les établissements culturels de la ville d'axer leurs actions en amont sur la thématique des JO. Il y aura donc aussi des retombées sur la vie culturelle et les écoles.

Ces jeux seront donc exaltants et contraignants tout à la fois.

Autre RV avec le Sport à plus court terme : **du 29 août au 10 octobre 2023, Versailles sera le camp de base de l'équipe du Pays de Galles pour la Coupe du Monde Rugby France 2023**. Les Dragons rouges y prendront leurs quartiers, séjourneront au Waldorf Trianon Palace et s'entraîneront à Porchefontaine. Ils participeront à la phase de poule qualificative de la Rugby World Cup France 2023 qui aura lieu du 8 septembre au 28 octobre. (voir le diaporama)

## **9 - Les rendez-vous du quartier Glatigny en 2023**

- Journées Missionnaires (brocante, livres, fleurs, etc.. ) les **13 et 14 mai**
- Théâtre et pique-nique de l'association au Square Jeanne d'Arc **11 juin**
- Représentations Mois Molière au lycée Saint Jean et à la maison de retraite Ma Maison : **juin**
- Fête du lycée Saint Jean : **novembre**
- Concert Petits Chanteurs : **décembre**

A noter : retour des célébrations à la chapelle Saint Joseph (mariages, etc...)

Autres initiatives bienvenues : forêt, jardins, oiseaux, dîners de rue... Merci de nous partager vos idées !

L'ordre du jour étant épuisé, Madame de Lustrac remercie les participants de leur attention. Elle exprime la reconnaissance de tous les membres de notre Association à François Vicariot pour son engagement et son efficacité pendant de longues années en tant que Président de l'AHG, et clôt l'assemblée générale.

Pour la Présidente Stéphanie de Lustrac



Le vice Président : François Vicariot

Voir en annexe ci-dessous, le calendrier des épreuves des JO sur Versailles

### Calendrier des épreuves des JO sur Versailles

samedi	27	juillet	Concours complet dressage
dimanche	28	"	Concours complet Cross Country
lundi	29	"	Concours complet Saut d'obstacles
mardi	30	"	Dressage Grand Prix (équipes et individuels)
mercredi	31	"	Dressage Grand Prix (équipes et individuels)
jeudi	1	août	Jumping - Qualifications
vendredi	2	"	Jumping Finale
samedi	3	"	Dressage - Finale par équipes
samedi	3	"	Cyclisme sur route - Femmes
dimanche	4	"	Dressage - Finales individuelles
dimanche	4	"	Cyclisme sur route – Hommes
lundi	5	"	Saut d'obstacles Equitation Individuels
mardi	6	"	Saut d'obstacles Equitation Finale Individuels
vendredi	9	"	Pentathlon Hommes Demi-Finales
samedi	10	"	Pentathlon Femmes Demi-Finales
samedi	10	"	Pentathlon Hommes Finales
samedi	10	"	Marathon Hommes
samedi	10	"	Marathon pour Tous
dimanche	11	"	Pentathlon Femmes Finales
dimanche	11	"	Marathon Femmes
du 3 au 7		septembre	Epreuves de Para Equitation